

## AVIS PUBLIC

### **Adoption du Budget 2026 et du Programme triennal d'immobilisations**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité (paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague, que conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée exclusivement pour l'adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028 se tiendra **le jeudi 11 décembre 2025 à 19 h**, à la salle du conseil située au 3<sup>e</sup> étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 1<sup>er</sup> jour de décembre 2025.



Dany Michaud  
Directrice générale et greffière-trésorière